

## **CHAQUE HEURE COMPTE : Appel au cessez-le-feu et à l'arrêt immédiat des attaques contre les civils**

### **Communiqué de presse**

*Genève-Tunis, le 26 octobre 2023*

L'OMCT appelle à un cessez-le-feu immédiat et à l'autorisation inconditionnelle d'une aide humanitaire adéquate pour entrer instantanément dans Gaza. Avec l'aide rare et limitée qui est apportée, 2,2 millions de personnes sont privées d'accès aux biens les plus élémentaires pour leur survie. L'OMCT est également préoccupée par la portée des déclarations incendiaires qui alimentent la violence et peuvent déclencher d'autres crimes de guerre avec un risque de nettoyage ethnique et d'exil forcé.

Chaque heure compte. Le blocus total de Gaza, à l'exception d'une assistance minimale et totalement insuffisante, constitue une punition collective. S'il n'y est pas remédié immédiatement, il entraînera des maladies et la famine de civils (dont de nombreux enfants, femmes enceintes, malades, blessés et handicapés) - une méthode de guerre qui constituerait un crime de guerre, violant le droit à la dignité et l'interdiction de la torture et d'autres formes de mauvais traitements. Une éventuelle opération terrestre dans un territoire densément peuplé comme Gaza entraînera une nouvelle escalade et des souffrances humaines et civiles incommensurables, ainsi que des pertes en vies humaines. C'est essentiel que tous les civils bénéficient d'une protection et que toutes les parties au conflit respectent pleinement le droit international humanitaire et les droits humains. À cet égard, nous appelons à la libération inconditionnelle de tous les otages civils.

Nous sommes préoccupés par le fait que les contre-opérations militaires menées par les forces israéliennes ne respectent pas les principes du droit international, notamment la protection des civils. Selon les informations recueillies, les civils sont pris pour cible lors d'attaques tel que le bombardement de Gazaouis déplacés de force qui se sont réfugiés dans des camps de réfugiés et des hôpitaux. Selon les derniers chiffres fournis par Defense for Children Palestine, au 24 octobre 2023, au moins 2,369 enfants palestiniens ont été tués à Gaza. L'OMCT réitère sa position selon laquelle les dizaines de milliers de civils qui restent dans le nord de Gaza restent pleinement protégés en tant que civils en vertu du droit international humanitaire, malgré l'ordre d'évacuation imposé par Israël.

Le blocus en cours et la coupure intentionnelle de l'eau, du carburant, de l'électricité, de la nourriture et des médicaments, ainsi que les bombardements aériens, ont entraîné la perte de vies civiles et des déplacements forcés à grande échelle. Si les livraisons de carburant ne sont pas autorisées à Gaza dans les prochaines heures, et selon l'UNRWA, les opérations d'aide et de secours s'arrêteront, avec des conséquences catastrophiques pour les hôpitaux et la privation d'accès à l'eau potable et à la nourriture. Le silence et l'inaction des États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), alors que des civils sont frappés de manière répétée sous leurs yeux, suscitent de vives inquiétudes, car ils peuvent encourager de nouvelles violations ou la complicité avec des crimes internationaux.

Comme l'a [déclaré](#) le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, au Conseil de sécurité de l'ONU, en condamnant sans équivoque le meurtre de civils par le Hamas et par Israël, l'escalade ne sort pas de nulle part. Des décennies d'occupation ont conduit à la création de ce qui a été décrit

comme une prison à ciel ouvert, soumettant les habitants de Gaza à de sévères restrictions de mouvement et à des violations systématiques des droits humains. Depuis des années, les Palestiniens sont victimes d'arrestations et de détentions arbitraires de la part des forces israéliennes. Des cas de torture et de mauvais traitements ont été signalés par des ONGI, des mécanismes internationaux et des organes de l'ONU. De nombreuses commissions d'enquête et des experts indépendants du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies ont fait état de graves violations du droit international et ont appelé à la fin de l'impunité. De même, le procureur de la CPI a déclaré que la situation relevait de la compétence de la Cour pénale internationale. La communauté internationale, en particulier les Nations unies, doit relever le défi et s'attaquer efficacement à ce conflit prolongé et à ses causes profondes, notamment des décennies d'occupation. Chaque vie compte et nous ne pouvons fermer les yeux sur des actes qui ébranlent les fondements juridiques et moraux inscrits dans la Charte des Nations unies. Tous les civils doivent être protégés par toutes les parties au conflit, qui qu'elles soient et où qu'elles soient.

Une paix durable dans la région ne peut être obtenue que par la reconnaissance mutuelle et égale des droits, y compris les droits collectifs du peuple palestinien et la réalisation de son droit à l'autodétermination et à la souveraineté, tels qu'ils sont reconnus par le droit international.

Les pourvoyeurs d'aide humanitaire, les professionnels de la santé, les organisations de défense des droits humains et les journalistes doivent être protégés et autorisés à travailler dans des environnements sécurisés. L'OMCT appelle d'urgence à un cessez-le-feu immédiat et à la cessation des attaques indiscriminées et du ciblage des hôpitaux et des zones résidentielles.

Il est essentiel, en cette période critique, de continuer à entendre la voix de nos collègues militants des droits humains dans la région au sein de nos organisations membres qui luttent contre la torture et les abus - #HearTheirVoice (entendez leur voix).

*L'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) travaille avec 197 organisations membres qui constituent son réseau SOS-Torture dans 75 pays, pour mettre fin à la torture, lutter contre l'impunité et protéger les défenseurs des droits de l'homme dans le monde entier.*

**Pour plus d'informations, veuillez contacter**

OMCT : Claire-Marie Germain sur [cmg@omct.org](mailto:cmg@omct.org)